



L'importance des médias dans la vitalité des minorités francophones

« Les journaux, et les médias en général, sont des outils de mobilisation populaire. Ils favorisent le resserrement des liens entre les membres de la communauté. Ils permettent également de laisser une trace des événements qui ont marqué notre histoire... la relation entre un moyen de communication et sa communauté est une relation dynamique : l'un renforce l'autre. Ceci est encore plus évident dans le cas des communautés linguistiques minoritaires. »

C'est ce qu'a déclaré le com-

missaire aux langues officielles, Graham Fraser, lors d'une allocution prononcée le 28 mars dernier à l'Université d'Ottawa, dans le cadre du colloque organisé par le Centre de recherche en civilisation canadienne-française et la Chaire de recherche en éthique du journalisme pour souligner le 100^e anniversaire du quotidien *Le Droit*.

Rappelant que la défense des droits linguistiques est l'affaire de chacun et, qu'à l'occasion, elle doit se faire dans la rue

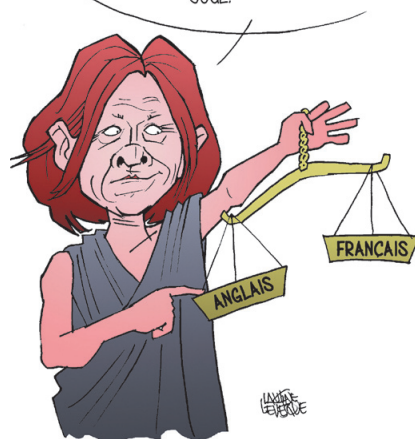
comme devant les tribunaux, le commissaire a présenté un survol historique intéressant : « En fonction de cette résistance au pouvoir de la majorité, on peut dire que le Québec s'est défini en tant que société minoritaire pendant au moins 130 ans, soit de 1837 – l'année de la rébellion – à 1967 – l'année où les états généraux ont rencontré le nationalisme canadien-français sans le Québec. »

« Puisque les journaux – et les médias en général – sont le reflet des sociétés qu'ils observent, c'est donc dire que pendant cette période, les journaux québécois francophones étaient des journaux minoritaires. Depuis ce temps, l'identité de la société québécoise est caractérisée par la tension qui existe entre le réflexe minoritaire et le réflexe majoritaire », a lancé M. Fraser.

Notant que les médias de la minorité n'ont pas autant fait

l'objet d'études que les écoles, le commissaire a rappelé qu'il y a moins d'études portant sur les consommateurs de médias qui vivent en situation minoritaire que sur les étudiants dans les écoles françaises des communautés francophones minoritaires. Il a d'ailleurs attiré l'attention sur une récente collection de textes au sujet de

NON SEULEMENT
JE N'AI PAS DÉSAVOUÉ
LE PROCUREUR QUI A PLAIDÉ
« NO MORE RIGHTS ARE ACCORDED OR AFFORDED
SOMEONE WHO WANTS TO SPEAK FRENCH IN COURT
THAN SOMEONE WHO WANTS TO SPEAK
ANY OTHER LANGUAGE »
MAIS JE L'AI MEME NOMMÉ
JUGE.



l'identité linguistique qui ne fait aucune mention des médias dans la construction identitaire.

Le commissaire a terminé ses propos en affirmant que le colloque représentait un bon départ pour un examen des médias en situation minoritaire. « On a posé des questions intéressantes, et nous avons obtenu quelques réponses préliminaires... J'espère que cette conférence donnera envie à nos chercheurs d'en savoir plus sur le rapport entre la francophonie canadienne et ses médias. »

En 2028, ce sera au tour de notre hebdomadaire de fêter ses 100 ans. À l'occasion d'un colloque organisé à ce qui sera alors l'Université Franco-Albertaine, nos chercheurs pourront commenter le rôle joué par *Le Franco* dans l'épanouissement de notre communauté. Ils pourront signaler comment la diffusion de tel éditorial, telle nouvelle, telle photo a eu un impact positif sur l'atteinte des objectifs de nos organismes.

Et, peut-être pourront-ils prétendre que la publication de certaines chroniques, et même de quelques caricatures, a eu une quelconque influence dans les démarches visant à obtenir la pleine reconnaissance de nos droits linguistiques.

par Gérard Lévesque
avocat et notaire

Levesque.Gerard@sympatico.ca

Pour plus de renseignements :
Texte de l'allocution du Commissaire : http://documentationcapitale.ca/index.cfm?Repertoire_No=-751102913&voir=centre_detail&Id=5286

Transcription de l'audience du 18 décembre 2008 en Cour provinciale de l'Alberta : http://documentationcapitale.ca/index.cfm?Repertoire_No=-751102913&voir=centre_detail&Id=3811

AVIS DE DÉCÈS

Cécile Henley (née Guindon)

26 mai 1919 - 14 février 2013



C'est avec une immense tristesse que la famille Henley annonce le décès de Cécile Henley, âgée de 93 ans, le 14 février (la Saint-Valentin), à l'hôpital de McLennan.

Née le 26 mai 1919, Cécile, dont les parents étaient Honoré Guindon et Rose-Anna Rochon, était la troisième et la dernière vivante d'une famille de cinq enfants. Elle fréquente l'école consolidée de Falher, mais à l'âge de 15 ans, quand sa mère meurt subitement lors d'une retraite paroissiale, elle doit quitter l'école pour aider à la maison.

Deux ans plus tard, son père meurt du cancer. Afin de gagner sa vie, Cécile travaille comme ménagère. Le 26 décembre 1941, âgée de 22 ans, Cécile épouse Philippe Henley à l'église de Jean-Côté.

Philippe et Cécile s'installent sur une ferme au nord-ouest de Jean-Côté. C'est à cet endroit qu'ils élèvent leur famille de cinq enfants. Ils travaillent très fort pour ouvrir le terrain, semer, faire les récoltes ainsi qu'aux travaux de la ferme d'animaux. Ils voyagent avec des chevaux et une « démocrate » ou une « caboose » en hiver. Ils n'ont aucune commodité dans la maison : pas d'eau courante, pas d'électricité, pas de téléphone. Par contre, la nourriture ne manque pas puisque les animaux ainsi que le jardin leur fournissent la nourriture.

En 1964, Philippe et Cécile abandonnent la ferme et deviennent propriétaires d'un immeuble à quatre appartements à Peace River. Cécile épaula Philippe à nettoyer des bureaux et elle travailla comme femme de chambre à l'hôtel McNamara et au Peace Valley Inn.

Après la perte de son mari en 1982, Cécile déménage au Manoir d'âge d'or à Girouxville. En 1993, elle retourne à son village natal de Falher et réside au Manoir Ste-Anne. Elle fait beaucoup de bénévolat, surtout au Musée de Girouxville et à Grandma's Den à Falher. En reconnaissance, la Chambre de commerce de Girouxville lui accorde une plaque méritoire. Elle fait plusieurs voyages au Canada et aux États-Unis et se rend même en Australie où sa fille Irène et son petit-fils, Brian, demeurent à ce moment. Après deux interventions chirurgicales, elle doit déménager à la Villa Beauséjour en 1998. À la suite de la célébration de son 90^e anniversaire de naissance en 2009, elle subit une fracture à la hanche. Elle doit donc quitter Falher pour le Manoir du lac à McLennan afin de recevoir des soins intensifs.

On se souviendra de Cécile pour sa grande foi, sa fierté de la langue et de la culture canadienne-française (elle était membre à vie de l'ACFA et lisait toujours *Le Franco*), son accueil chaleureux, ses douceurs, son beau travail de tricot et de crochet, son grand désir de gagner aux cartes et au bingo, son esprit vif, son sens de l'humour, et son sourire radieux.

Elle fut précédée dans la mort par son époux Philippe; ses parents Honoré et Rose-Anna; son fils Edmond; son gendre Greg Scheurwater (Juliette); ses frères Gérard et Rhéal; ses sœurs Honora Bégin et Ida Côté; ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, Adrien, Paul (Evelyn), Irène, Juliette et leurs familles; 10 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants; Marilyn (Edmond) & Bob McIntyre; Sylvianne Guénette, Albert & Renée La France; ses belles-sœurs et beaux-frères : Aurore Guindon (Rhéal), Sœur Aurore Henley, Dan & Claire Girouard, Roland & Marguerite Henley; et nombreux cousins, cousines, neveux et nièces.

Le service funéraire aura lieu le samedi 27 avril, à 10 h 30, à l'Église Notre-Dame-de-Lourdes à Girouxville, suivi par l'inhumation au Cimetière Mount Pleasant à Peace River. Les arrangements funéraires seront sous la direction de la Chapel of Memories à Peace River.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel du Manoir du lac, de la Villa Beauséjour, de Home Care et aux médecins et personnel de l'hôpital de McLennan pour leur dévouement et leurs soins bienveillants de notre chère mère au courant des 15 dernières années.

Votre témoignage de sympathie peut se traduire par un don à la Smoky River Palliative Care Society, a/s de Lucille Leclerc, C.P. 132, Falher, AB T0H 1M0.

De la part de la famille



Demande de proposition

RESTAURATEUR

À la recherche d'un restaurateur qui offrira des repas quotidiens avec une emphase sur des ingrédients locaux.

L'espace de restauration située au cœur du Quartier Francophone, à Bonnie Doon offre:

- Une salle à manger pour 60 clients & une Terrasse plein air
- Cuisine ultramoderne, équipée aux plus hautes exigences
- Salles multifonctionnelles/conférence de 60 à 240 personnes

Pour plus d'info, contacter:

Daniel Cournoyer, *Directeur général*
d.cournoyer@lacitefranco.ca



www.lacitefranco.ca | 780.463.1144
8627 rue Marie-Anne-Gaboury (91^e rue), Edmonton AB T6C 3N1



OUVRIER LES PORTES AUX
ENFANTS ET AUX FAMILLES

Appelez-nous
780-461-5353
www.abcheadstart.org

PROGRAMME DE PRÉMATERNELLE GRATUIT POUR LES FAMILLES À FAIBLE REVENU

- 4 DEMI-JOURNÉES PAR SEMAINE
- SOUTIEN POUR LA FAMILLE
- TRANSPORT GRATUIT & COLLATION NUTRITIVE
- LE PROGRAMME EST OFFERT À PLUSIEURS ENDROITS DANS LA VILLE ET INCLUT UN SITE FRANCOPHONE
- LES ENFANTS DOIVENT AVOIR 3 ANS ET DEMI LE 1^{ER} SEPTEMBRE